


Stagiaire

Toute demande de stage doit être adressée à la Police municipale  par mail ou par courrier (*Police municipale - Mairie de Rieux-Volvestre - Place Monseigneur de Lastic - 31310 Rieux-Volvestre*), au moins 15 jours avant le début du stage.

Pour les lycéens et collégiens, seront pris en priorité, les élèves habitant la commune, ou les Bac pro sécurité.

Il est impératif de fournir une convention de stage avec les dates et une lettre de motivation.